



**COMPTE RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 OCTOBRE 2018**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le trente Octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur OLIVE René, Maire, assisté de LAVAIL Jean-Marie - GONZALEZ Nicole – LEMORT Raymond - MON Nicole - VOISIN Thierry - BOUCHAL Jeanne Marie -BERNADAC Jean Claude -

ETAIENT PRÉSENTS (par ordre alphabétique) :

BATALLER-SICRE Brigitte – BLANCHARD Nadine - BOURRAT Alix – CARPIO Christine - DUNYACH Jean – MOY Caroline - PORRA Régis - RAYNAL Sabine – RICARD Angéline – RUIZ Denise - VAUX Anna.

ETAIENT ABSENTS :

BARTEMENT Christophe - BROSSARD Damien - CLOTET Louis - MAURY Pierre - Christophe SUCH.

ETAIT REPRÉSENTÉ :

FERRER Laurie	Procuration à VAUX Anna
ROUAULT Maud	Procuration à OLIVE René
PEREZ Raymond	Procuration à CARPIO Christine
SEGURA Pascal	Procuration à BOUCHAL Jeanne Marie

A 18 h 30, le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance, il propose à Sabine RAYNAL d'en assurer le Secrétariat.

Avant de passer à l'examen de l'Ordre du Jour, le Maire propose à l'assemblée de rajouter une délibération, à savoir :

- Subventions exceptionnelles,

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour la modification de l'Ordre du Jour. La séance est fermée. Le Maire procède à l'ouverture de la réunion avec le nouvel Ordre du Jour.

Après avoir fait l'appel, le Maire soumet au Conseil l'approbation du Compte Rendu de la séance du 26 Septembre 2018.

=) Approbation à l'unanimité.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

Délibération :107-2018 : Aide de la Commune aux Sinistrés de l'AUDE.

Le Maire rappelle à l'assemblée les terribles intempéries qui ont frappé nos voisins Audois le 15 Octobre, département dans lequel ont disparu 14 personnes...sans compter les dégâts, maisons, routes, ouvrages de génie civil...certains ont tout perdu, tout est à reconstruire.

Il propose de verser à la Ville de TREBES une aide.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE DE VERSER** à la Ville de TREBES une aide de 5 000,00 €

Délibération : 108-2018 : Subventions exceptionnelles.

Le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions suivantes :

Amicale du Personnel Communal (achat des cadeaux de Noël pour les enfants)	1 640,00 €
Groupement Sardaniste des Aspres	650,00 €

Il est précisé que les crédits sont prévus sur l'exercice 2018, compte 65.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions exceptionnelles proposées ci-dessus.

La Séance est levée à 18 h 55
Pour affichage, à THUIR, le 31 Octobre 2018

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental,

René OLIVE.